Et encore le Pôle métropolitain !

Cette structure supplémentaire, créée en avril 2012 est un groupement d'intercommunalités qui comprend la Métropole de Lyon, celle de Saint Etienne, Vienne agglo, Capi (Bourgoin-Jallieu), et le rattachement récent de 8 communes de l'Est lyonnais (CCEL) soit 2 millions d'habitants. La CCEL englobe l'aéroport de Saint Exupéry (Colombier -Saugnieu). On en a profité pour dissoudre la RUL (région urbaine de Lyon) qui faisait doublon avec ce pôle.

En plus d'une multitude de projets, missions et manifestations, il y a le développement de la Plaine de Saint-Exupéry qui comporte l'énorme réserve de 900 hectares, à l'origine destinée à la construction des pistes 3 et 4 de **l'aéroport Saint Exupéry** et toujours en suspens.

Ce n'est pas un hasard si cette énième structure a été créée par **Gérard Collomb** et est aussi présidée par lui. Elle est censée combler les faiblesses de la Métropole de Lyon, trop petite pour faire partie des métropoles européennes.

Mais n'est-ce pas la structure de trop ?